

Date : 26 juin 2021

Lieu : réunion dématérialisée en visioconférence

La séance est ouverte à 16 h 00 par le président Marc DUBOURDIEU.

COMPOSITION DU CA :

Membres présents : Lyne-May CHELLIER, Sandrine THIEN CHOW KANG, Marc DUBOURDIEU, Thomas PAYET

Absents excusés : Philippe ANSIAUX, Patrice ROBERT

ORDRE DU JOUR :

I – Adoption du procès-verbal du Comité d'Administration du 23 septembre 2020

Le procès-verbal de la réunion est adopté à l'unanimité.

II – Agrément des nouveaux adhérents

Nous terminons la saison avec 60 adhérents, soit ... nettement moins que la saison passée. Les raisons ont été plusieurs fois expliquées ce qui n'empêche que globalement nous avons, en pourcentage, plus de perte que la LRTT (- 40 %).

III – Compte-rendu de l'année sportive – Parallèle avec les CR d'activité de l'assemblée générale 2020

Ce compte-rendu va être très simple puisque la saison a largement été amputée : uniquement la phase 1 du championnat par équipes, un tour de championnat par équipes en phase 2, les trois tours du Critérium (avec difficultés), le championnat de la Réunion Vétérans, le championnat de la Réunion Jeunes et un TOP Jeunes.

Sur le plan sportif : nos équipes se sont très bien débrouillées et occuperont la même place dans les divisions lors de la nouvelle saison.

Comme d'habitude nos Vétérans ont assuré de bons résultats (deux titres officiels et un troisième non officiel). Bravo à Robert en V4, Christophe en V1 et David et Christophe en Doubles.

Nos garçons ont réalisé de belles choses dans le TOP qui s'est déroulé au Tampon au mois de janvier avec notamment une victoire pour Benjamin OULEDI en Juniors et Tony METRO chez les Cadets.

Par contre les résultats sont bien maigres, par rapport à l'année précédente, au championnat de la Réunion Jeunes. Plusieurs raisons à cela avec l'arrêt de nos « locomotives » de ces dernières années, Nisha ALLAIN, Pierre MONDON ou encore l'absence de Benjamin OULEDI.

Sur le plan des entraînements : difficile de bâtir sur une situation qui a été très incertaine, sans compter le changement de salle à la fin du mois d'octobre. Nous avons perdu la dynamique qui s'était instaurée dans la salle du 12^{ème} Km. Et relancer cette dynamique alors que la salle est restée longtemps inaccessible, c'est tout sauf simple.

IV – Reprise de l'activité sportive : organisation, protocole

Comme vous l'avez vu, nous avons bricolé des séances sur des créneaux spécifiques, d'abord avec les jeunes, puis ensuite en permettant aux adultes de réinvestir les lieux le 15 juin. Nous en sommes toujours à la version 7 du protocole édicté par la FFTT.

Pour la rentrée, on va faire comme si on partait sur une saison « normale » mais nous allons adapter les créneaux car il n'est peut-être pas nécessaire d'en proposer autant si la fréquentation n'est pas là.

Sur le plan organisationnel, il faudra absolument utiliser des reçus de versement à chaque paiement d'un adhérent pour d'évidentes facilités pour la comptabilité.

Des bons Pass'Entraînement seront distribués aux jeunes et aux adultes qui veulent essayer l'activité (maximum deux séances) avant de s'inscrire.

Chaque membre du Comité Directeur se verra remettre des bons qu'il pourra distribuer à sa discrétion.

Dernier coup d'arrêt en cours, un jeune vient d'être détecté positif à la COVID et donc nous décidons de fermer le club pour une certaine période.

Voici l'organisation en attendant la prochaine saison sportive (calquée sur l'année scolaire) :

Fermeture totale jusqu'au dimanche 4 juillet

- Lundi 5 juillet au vendredi 9 dimanche 11 juillet : 18 h – 20 h, joueurs en compétition (Alex)
- Lundi 12 juillet au vendredi 16 juillet : 18 h – 20 h, joueurs en compétition (David)
- Lundi 19 juillet au vendredi 23 juillet : Christophe, système actuel : Lundi, Mercredi, Vendredi Adultes de 18 à 20 H
- Idem semaine 26 au 30 juillet,
- Idem semaine 2 au 6 août.
- Lundi 9 août au vendredi 13 août : stage jeunes de 14 à 18 h, adultes de 18 à 20 h.

Lundi 16 reprise entraînements clubs, définis ci-dessous.

V – Organisation des entraînements pour la nouvelle saison

Proposition qui sera sans doute amenée à évoluer :

ADULTES LOISIR : lundi de 18 à 19 h 30

ENTRAINEMENT JEUNES LOISIR : mardi et jeudi de 17 h 30 à 19 h, mercredi de 16 h 30 à 18 h

ENTRAINEMENT JEUNES COMPETITION : mardi et jeudi de 17 h 30 à 19 h 30, mercredi de 16 h 30 à 18 h, 18 h à 19 h (1 heure libre avec ADULTES COMPETITION), vendredi 18 h à 20 h panier de balles ou jeu libre

COMPETITION ADULTE : lundi de 18 à 20 h jeu libre, mardi et jeudi de 19 h à 20 h 30 jeu libre, mercredi de 18 à 20 h entraînement dirigé, vendredi de 18 à 20 h panier de balles ou jeu libre

VI – Composition des équipes pour le championnat 2021/2022

En premier lieu on estime qu'il est utile de revenir à 4 équipes engagées (dans les régionales) car nous ne savons pas si nous aurons beaucoup de retour d'anciens joueurs et de nouvelles arrivées.

Nous préférons ré engager une équipe en janvier 2022, si nécessaire. La composition est toujours question de pragmatisme (classement des joueurs), de feeling (essayer d'accorder certains caractères forts) et d'objectifs poursuivis (encadrement de jeunes par un adulte expérimenté par exemple). Ces compositions peuvent évidemment varier au cours de la saison.

R1 A

MOUQUET	Christophe	9726610	V1	1586	1660
MONDON	Pierre	9D1997	S	1578	1617
BECKER	Philippe	6712821	S	1510	1516
MOUQUET	David	9D508	V1	1461	1377
MALHERBE					1342
ETHEVE	Daniel	9722475	V2	1482	1477

R1 B

OULEDI	Benjamin	9D2147	J1	1243	1307
MONTAUBAN	Alexandre	9D1733	S	1249	1287
	Jean				
CERVEAUX	Sébastien	9D2347	S	1247	1234
LOMBARD	Olivier	9311519	V1	1105	1120
BALME	Sylvain	6913288	S	1245	1245
ROBERT	Patrice	9726544	V1	1231	1228

R2

RICHARD	Robert	9721377	V4	1015	1012
CASTILLON	Rodolphe	425121	V2	861	863
CAZAL	Emmanuel	9D2538	S	815	828
CALTEAU	Bernard	9D289	V2	765	809
BODIN	Jean marie	9D2315	V3	812	785

R3

DELCHIER	Frédéric	9D1199	V1	814	757
SCHOERLEIN	Gérard	3515049	V3	708	713
PAYET	Thomas	9D538	S	610	699
PICARD	Cyoine				682

DEP

METRO	Tony	9D2810	M1	638	693
BOYER-					
PAYET	Erwan	9D2922	C1	573	664
METRO	Romain	9D2809	C2	557	590
COURBOT	Hugo	9D3078	C2	500	510
PRIANON					500

Les membres présents à La Réunion estiment que le manager général des équipes, Christophe, doit désigner les capitaines d'équipes en début de saison ou avant la rencontre si ce dernier est indisponible et remplacé. Remarque qui sera prise en compte

V – Mesures financières de la FFTT et de la Ligue pour la nouvelle saison

Pour la FFTT : c'est très simple, il n'y en a pas. Aucun coup de pouce sur les tarifs des licences par exemple. La FFTT préfère investir dans des actions de reprise de l'activité (campagnes publicitaires ou autres).

Pour la Ligue : la LRTT est obligée de se calquer sur les décisions fédérales. Seules concessions apportées, un gel du coût de la réaffiliation du club, des licences, des participations aux compétitions, de l'engagement des équipes ... La LRTT va également rembourser 50 % de l'engagement des équipes pour les clubs (25 euros par équipe engagée) pour la saison 2020/2021.

Pour le club : on a laissé la possibilité aux adhérents de ne payer que 50 % du coût de leur adhésion pour la saison passée. Donc nous n'avons rien demandé de plus à ceux qui avaient procédé de cette manière. En revanche, pour les personnes qui avaient réglé la totalité de la licence, une ristourne de 50 % sera appliquée sur la prise de licence 2021/2022.

VI – Tarifs clubs pour la nouvelle saison

Il nous semble nécessaire de réajuster quelque peu les tarifs qui avaient été baissés voici deux saisons. Nous revenons à des chiffres « ronds ».

- **Traditionnel Vétérans et Séniors :** 100 euros l'année, hors coûts des engagements sportifs (Critérium, Vétérans, ...).
- **Traditionnel Juniors à Poussins :** 90 euros, hors coûts des engagements sportifs (Critérium, ...).

La plus grosse augmentation concerne les licences Promo. On s'est en effet rendu-compte que ces adhérents bénéficiaient de nombreux avantages (surtout le nombre d'entraînements) pour des sommes très faibles.

- **Promo Vétérans et Séniors :** 70 euros à l'année.
- **Promo Juniors à Poussins :** 60 euros à l'année.
- **Féminines :** 50 % de remise sur le coût de la licence.
- **Familles :** 10 % pour deux membres de la même famille, 15 % pour trois membres et plus.

VII – Point sur le subventionnement

La municipalité a conservé le montant des subventions annuelles, soient 3 300 euros. On espère récupérer entre 4 et 5 000 euros de l'ANS (ex CNDS) et 600 euros du Département.

N'oublions pas que notre budget a fortement chuté en 2020, notamment par manque de revenus sur les licences.

Le président évoque le manque à gagner estimé à 2 000 euros par an avec le fait que le TTT ne peut plus organiser de compétition d'envergure régionale. En effet nous ne pouvons plus proposer de buvette. La raison en est simple : transfert à la salle du 12^{ème} Km pendant deux ans puis absence de compétitions et, maintenant que les choses rentrent dans l'ordre, impossibilité d'utiliser la grande salle en raison de conditions de jeu très défavorables (contre-jour).

Un courrier a été envoyé à M. le Maire pour expliquer tout cela et demander en parallèle de terminer l'aménagement des locaux pour des raisons évidentes de sécurité (protection des poteaux, filets anti-balles entre notre salle et le plateau du gymnase) et de praticité (aucun affichage réglementaire possible).

Thomas demande s'il ne serait pas possible de déplacer les tables dans une autre salle. L'idée est intéressante mais difficile à appliquer (problème de dégradation des tables transportées). On se penchera toutefois dessus.

VIII – Mise à jour des équipements : balles, marqueurs, trousse médicales

La LRTT devrait nous fournir balles et marqueurs lors de la reprise de la saison. On devrait aussi recevoir des tables neuves de la Ligue (au moins 2). Pas de nouvelles en revanche de notre demande auprès de la municipalité (remplacement de 10 tables).

IX – Questions diverses

- **Stage de club** : dates du 9 au 13 août pour un coût de 20 euros par participant.
- **Commande de matériel, règlement financier** : les commandes se feront désormais uniquement par Internet, sur le site du TTT. Nous ne les passerons **qu'après avoir perçu** le règlement du matériel demandé.
- **Certificats médicaux Jeunes** : les jeunes n'ont plus absolument besoin d'un certificat médical pour la pratique sportive. Une simple attestation signée (par lui) **et son représentant légal** suffit. Nous encourageons les adultes à repartir voir leur médecin traitant pour obtenir un certificat annuel récent (normalement, possibilité de garder un certificat sur 3 saisons).
- **Rencontre amicale avec STELLA, Petite-Ile et St-Pierre** : une invitation a été lancée, sans retour des clubs invités pour le moment.
- **Pot de fin d'année, de début de saison** : c'est râpé pour la fin de saison mais nous remettons ça en début de saison prochaine.

La séance est levée à 17 h 15.



Le Président

Marc DUBOURDIEU